



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

AVIS PUBLIC

Avis public est donné de ce qui suit:

Lors de la séance ordinaire tenue le 10 février 2020, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- ***RÈGLEMENT NUMÉRO 273-2020 DÉTERMINANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS.***

Donné à Preissac, ce 11 février deux mille vingt.

ORIGINAL SIGNÉ
Gérard Pétrin
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 11 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 11 février 2020.

ORIGINAL SIGNÉ
Gérard Pétrin
Directeur général
